

Date: Jeudi 05 mai 2005 à 02:22:11

Sujet: 9 News informatiques

RIAA: 10 000 plaintes contre des particuliers

La RIAA (Recording Industry Association of America) n'a cessé depuis de nombreux mois, voir des années maintenant, de pourchasser sans relâche les internautes coupables de pratiques illégales sur les réseaux Peer to Peer, à savoir récupérer gratuitement de la musique sous copyright.

Depuis septembre 2003, la RIAA a décidé de passer à l'attaque et de porter ces affaires devant les tribunaux. Il s'en est suivi de nombreux procès, dont certains retentissants, comme celui contre une gamine de 12 ans.

Quoi qu'il en soit, depuis septembre 2003 la RIAA n'a cessé ses attaques en espérant faire peur aux pirates de tous âges.

Triste record que celui ci, nous en sommes aujourd'hui à plus de 10 000 plaintes contre des particuliers...avec une nouvelle vague de 725 plaintes cette semaine.

Pour rappel, la RIAA identifie les pirates potentiels via leurs adresses IP et lance une procédure judiciaire afin de connaître leurs véritables identités.

Cary SHERMAN, le président de la RIAA, explique :

"Ces poursuites constituent une part essentielle de notre campagne dont le but est de décourager le téléchargement illégal d'une part et d'autre part d'encourager les amateurs de musique à utiliser des sites de musique légaux".

Publication de Tout sur l'informatique - Programmation C#, Scurit, Divx, P2P:

<http://www.zmaster.fr>

URL de cette publication

<http://www.zmaster.fr/modules.php?name=News&file=article&sid=98>